



Conseil d'Établissement n°2

18/02/2020

Procès-verbal

(Sous réserve d'approbation du prochain conseil d'établissement)

Présents :

M. CASAÑAS (proviseur), M. BONICEL (directeur du primaire), M. KEMEL (CPE), Mme ASSEMAT (DAF)

Représentants des personnels :

*M. DROULERS Nicolas (enseignant)
Mme LE MELINER Céline (enseignante)
M. HANOT Sébastien (enseignant)
Mme ROUATI Julia (enseignante)
M. CARRON Philippe (personnel non enseignant)*

Représentants des usagers :

*Mme CASSÁ María del Carmen (parent)
MME HERNANDEZ Alexandra (parent)
M. KOENIG Ricardo (parent)
Mlle JIMENEZ GLUR Lía (élève)
M. ACTIS CASSÁ Manuel (élève)
Mlle FERNANDEZ DE LA HOZ Maria Alejandra (élève)*

Membres invités :

*Mme DELBOSC (COCAC),
M. DONNET (Consul de France)
Mme DOMINO Nicole (conseiller consulaire),
M. BEAUVAIS Richard (conseiller consulaire)
M. MALLEGOL Patrick (conseiller consulaire)
M. FINCHEIRA Rodrigo (Président du CAG)
M. BOURRET Denis (Vice-président du CAG)
Mlle FERNANDEZ María Alejandra (Vice-présidente du CVL)*

Personnes excusées :

*M. GROEN Maxime (élève)
M. KOENIG Ricardo (parent)
Mme GOUGAY Nathalie (enseignante)
Mme DELBOSC (COCAC),
M. DONNET (Consul de France)
Mme DOMINO Nicole (conseiller consulaire),
M. BEAUVAIS Richard (conseiller consulaire)*

M. MALLEGOL Patrick (conseiller consulaire)
M. BOURRET Denis (Vice-président du CAG)

QUORUM : 8/15

Nombre de votants : 13/15

18h05 : 13 présents - le quorum étant atteint, M. le proviseur ouvre le conseil d'établissement (CE)

Un secrétaire de séance est désigné : Mme ROUATI Julia se porte volontaire.

Le proviseur informe que ce conseil précoce fait suite à la demande AEFÉ de faire remonter le calendrier scolaire 2020-2021 avant le 28 février, un mois plus tôt que l'an dernier.

Un support de présentation projeté permet de guider le conseil – **Annexe 1**.

1. Approbation de l'ordre du jour-(vote) :

Le Conseil d'Établissement n°2 se réunira donc le :

MARDI 18 FEVRIER 2020 à 18h00 (6:00 pm)

Salle 24

Ordre du Jour :

1. Ordre du jour (vote)
2. Compte rendu du Conseil d'Établissement du 19 novembre 2019 (vote)
3. Bilan du Conseil d'École du 17 février 2019
4. Calendrier de l'année scolaire 2020 -2021 (vote)
5. Baccalauréat 2021 : spécialités offertes au LFSO (vote)
6. Calendrier des examens DNB et Baccalauréat 2020
7. Plan stratégique et projet d'établissement inter-degrés
8. Questions diverses - à déposer au Secrétariat au plus tard le lundi 17 février 2020

Le Président du Conseil d'Établissement
Laurent Casañas - Proviseur

Être vigilant sur la communication des procès-verbaux (PV) à tous les membres. Les élèves n'ont pas reçu les documents.

Aucune question diverse communiquée au 18 février 2020.

Vote : POUR à l'unanimité des membres présents

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 19/11/2019** – annexe 2

Les observations pertinentes relevées par les parents sont intégrées au PV.

Vote : POUR à l'unanimité des membres présents

2. Procès-verbal du conseil d'école – annexe 3

Le directeur du primaire fait un bref rappel des points importants du conseil d'école du 17 février 2020 :

- Discussion autour du calendrier 2020/2021,
- Retour sur la journée banalisée autour du Projet Interdegrés d'Établissement (PEI),
- Présentation de la part des parents d'élèves de leurs attentes.

Intervention de M. KEMEL à propos de la prévention des « jeux dangereux » actuellement menée dans l'établissement : Intervention auprès de toutes les classes du secondaire menée par M. KEMEL et les professeurs principaux pour aboutir à une prise de conscience. Initiative appréciée des élèves et ayant donné lieu à des échanges intéressants et instructifs. Ces interventions ont pour but de libérer la parole des élèves et de les encourager à communiquer autour de cette problématique.

3. Calendrier scolaire 2020-2021 : cf. support de présentation - annexe 4

M. le proviseur présente les 3 propositions de calendrier 2020-2021, les règles de calcul AEFÉ ainsi que les contraintes à respecter. Il précise également que ce calendrier sera voté l'an prochain au mois de décembre.

- Cadre horaire annuel : **864h** < CALENDRIER < **936h**

910h en 2019/2020 ;

Proposition A pour l'année 2020/2021: 905h sur 177 jours dont 5 jours « ouragan » ;

Proposition B pour l'année 2020/2021: 894h sur 175 jours dont 2 jours « ouragan » ;

Proposition C pour l'année 2020/2021: 910h sur 178 jours dont 2 jours « ouragan ».

- Obligation de travailler entre 35 et 36 semaines effectives / an
- Respect des jours fériés dominicains avec inclusion pendant les vacances dans la mesure du possible
- 20 semaines en commun sur la zone AEFÉ AMLANORD pour l'organisation de la formation continue
- Respect du calendrier français pour les examens
- Équilibrage entre les périodes de classe et de repos.
- 26h semaine maximum pour élèves du primaire = 5,2h jour travaillé
- Prise en compte du risque climatique : 2 jours ouragans si nécessaire
- Harmonisation avec le lycée français international de Las Terrenas

Une 2^{ème} journée de pré rentrée est proposée pour intégrer les nouveaux élèves et leurs familles mais également les nouveaux personnels, réaliser les évaluations éventuellement nécessaires et faire un point de rentrée avec les représentants des parents d'élèves.

Une journée pédagogique banalisée est également proposée en septembre pour que les équipes puissent finaliser la mise en œuvre du PEI pluriannuel et poursuivre la réflexion sur les conditions de travail au LFSO (conditions matérielles, présence hebdomadaire, projets hors classe,...).

Remarque de M. le proviseur : Il s'agit du calendrier pédagogique et non du calendrier *laboral* pour les personnels non enseignants.

Ce calendrier a été communiqué aux représentants des parents d'élèves et a déjà fait l'objet d'une concertation avec les représentants du personnel et a reçu un avis favorable par monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale zone.

Remarques des représentants du personnel enseignant (Mme LE MELINER) concernant les échanges ayant eu lieu au Conseil d'École du 17/02/2020 : demande, en accord avec le rythme pédagogique français d'obtenir deux semaines à l'occasion des vacances de la Toussaint, plutôt qu'un pont fin septembre qui interromprait le rythme pris par les élèves, notamment de maternelle et de primaire, lors des premières semaines de l'année scolaire.

Remarque des représentants des parents d'élèves :

Les représentants des parents auraient apprécié de pouvoir participer aux rencontres de concertation au sujet du calendrier ;

Les représentants des parents sont favorables à ce que le maximum d'heures possible soit imparti aux élèves ;

En raison des particularités du public scolarisé dans l'établissement, public non francophone, un groupe de parents est favorable à un maximum de jours possibles au contact de la langue française. Et par conséquent que le calendrier se rapproche au maximum des 936h maximales.

Remarque des représentants des élèves : la première période (septembre/octobre/novembre) est très longue et pourrait être mieux répartie. Les représentants des élèves proposent de scinder en deux les vacances de la Toussaint afin d'obtenir une semaine en octobre et une semaine en novembre. M. le proviseur rappelle les critères qui empêchent une telle répartition (nombre de semaines en commun dans les différents établissements de la zone).

Réponse de M. le proviseur aux représentants des parents : les propositions de calendrier représente 97,8% du maximum possible. La qualité doit être privilégiée au détriment de la quantité.

Le calendrier a été communiqué aux représentants des parents mais ces derniers ne peuvent être pleinement intégrés à la concertation car celle-ci se fait avec l'Inspection, l'AEFE et l'Ambassade.

Remarque de M. DROULERS (enseignant) : dait part du mécontentement de plusieurs personnels suite aux propositions A et B. La proposition C paraît plus équilibrée.

Remarque de M. HANOT (enseignant) : Après vérification des faits, la proposition C représente plus de jours de travail qu'en France et la première période semble excessivement longue.

Remarque de M. le proviseur : Il est important de rappeler aux parents qui inscrivent leurs enfants au Lycée français qu'ils adhèrent au calendrier français.

Mme CASSA remarque qu'elle ne partage pas, sur la proposition C, la pertinence du pont de la fin janvier.

M. le proviseur formule une proposition D avec deux semaines de vacances à la Toussaint, avancés d'une semaine en octobre (du 26 octobre 2020 au 9 novembre 2020 inclus). Le 25 janvier serait travaillé et le PEI décalé au 26 octobre. Soit 899 heures 176 jours, soit 95% de la fourchette maximale.

M. DROULERS formule une proposition E avec le PEI mercredi 27 octobre 2020 et les vacances de la Toussaint du 27 octobre au 9 novembre 2020.

Vote :

7 votes pour la proposition D

4 votes contre la proposition D

1 abstention

La proposition D est adoptée.

Mme CASSA s'oppose à la manière dont la concertation a eu lieu autour de cette décision et regrette de ne pas avoir été informée lors du processus de concertation.

7 Baccalauréat 2021 – spécialités offertes en 1^{ère} et Tle – voir support de présentation

M. le proviseur distribue le document de présentation du ministère.

Il présente les 12 spécialités prévues par la réforme. Chaque élève de 2^{nde} doit choisir ses spécialités en fonction de son projet personnel et des possibilités offertes par l'établissement.

Une réunion d'information a eu lieu le lundi 17 février auprès des parents de seconde.

PREMIERE

Comme cette année, le lycée français de Saint-Domingue proposera aux élèves 7 spécialités en 1^{ère} en fonction des effectifs et de la présence d'enseignants formés sur ces spécialités :

- Mathématiques
- Sciences et vie de la terre
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques et Sociales
- Langues, littératures et cultures étrangères : Anglais – nouveauté 2020 : deux spécialités
 - Nouveauté 2020 avec la possibilité d'ouverture en 1^{ère} et terminale d'une 2^{ème} spécialité orientée sur « l'anglais monde contemporain » qui fera une place de choix à la lecture de la presse et à l'expression orale.
 - Ce sera donc soit l'une soit l'autre pour des raisons évidentes de mise en œuvre.
- Humanités, littérature et philosophie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Un sondage a été effectué en décembre puis un autre en février. Les élèves de seconde ont classé les quatre spécialités de leur choix en précisant l'ordre de préférence (1,2,3,4).

M. le proviseur précise que la mise en place d'une spécialité sera conditionnée à un effectif supérieur ou égal à 5 élèves en choix 1 ou 2. Ceci s'explique par le fait que les élèves devront abandonner une spécialité lors du passage en classe de Terminale ce qui risque de réduire les effectifs à 3, voire moins.

	2nde	choix 4	TOTAL choix
Humanités...	11	1	12
Langues...	8	3	11
HG,...	20	3	23
SES	21	5	26
Maths	16	4	20
SPC	6	5	11
SVT	8	7	15
			0
	90	28	118

Des élèves ont manifesté leur intérêt pour une option arts. Le proviseur ne souhaite pas envisager l'ouverture d'une option arts (théâtre ou audiovisuelle) cette année faute de visibilité sur les conséquences matérielles de la réforme sur les services des professeurs.

Les élèves ont pour la 1^{ère} année cours l'après-midi. Cela risque également de poser des contraintes de recrutement.

La question se pose de savoir si les mathématiques (à raison par exemple de 2h par semaine) pourraient être réintégrés dans le tronc commun, sous forme obligatoire mais dissocié du bulletin français pour ne pas fausser le contrôle continu comptant.

Intervention de M. FINCHEIRA : quel est l'accueil des universités dominicaines pour une élève n'ayant pas suivi de cours de mathématiques en 1^{ères} et en T ?

PROJECTION SPE TERMINALE			
22/01/2020	1A	1B	TOTAL
Maths	14	8	22
SPC	2	3	5
SVT	4	6	10
SES	8	4	12
HGScPo	5	4	9
LLCE	2	6	8

Réponse de M. le proviseur : cela pose effectivement problème à l'entrée à l'université, en RD comme au Canada ou en Suisse. D'où la réflexion qui est menée.

Intervention de Mme CASSA : il s'agirait d'une option obligatoire, qui n'apparaîtrait pas sur les bulletins.

Question de Mme MELINER : Possibilité de suivre une spécialité non proposée par l'établissement par le CNED ?

Réponse de M. le proviseur : tout dépend de la spécialité. En sciences par exemple, difficulté de mettre en œuvre certaines options.

TERMINALE

Un sondage a été effectué mi-janvier auprès des élèves de 1^{ère} sur les spécialités conservées en terminale. Ce choix devra être finalisé au conseil de classe du 2^{ème} trimestre à travers la fiche dialogue.

A ce jour, les 6 spécialités de 1^{ère} seraient proposées en terminale.

Il n'est pas encore possible de mesurer l'impact sur les emplois du temps des élèves du secondaire. Une première approche devrait être connue en mai.

Le proviseur soumet au vote l'ouverture des 7 spécialités en 1^{ère}, sachant qu'elles ne seront mises en place qu'avec un effectif minimum de 5 élèves en 1^{er} ou 2nd vœux.

Vote : pour à l'unanimité

7 Calendrier des examens DNB et BACCALAUREAT 2020

DNB :

Le calendrier des épreuves écrites est celui de la Martinique. Elles auront lieu les lundi 29 et mardi 30 juin.

La date actuellement envisagée pour l'épreuve orale se situe autour du jeudi 28 mai. Rien n'est encore finalisé. Les familles et élèves seront informés d'ici les vacances d'avril.

Baccalauréat : bac blanc du 9 au 13 mars

Le calendrier des épreuves écrites a été communiqué par l'académie de Bordeaux :

- **PREMIERE** :
 - **E3C1** : copies mise à disposition sur la plateforme mi mars
 - **E3C2** : 5 épreuves du 4 au 10 mai à organiser (ANGLAIS, ESPAGNOL, HG, ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE, SPECIALITE non choisie en terminale)

- **Épreuves anticipées de français :**
 - Écrit le 17 juin
 - Oral : à définir sur la zone AMLANORD - entre le 8 et le 12 juin ou après les écrits
- **TERMINALE** – CF. support projeté
 - LV :
 - CO le jeudi 5 mars
 - EO fin mai début juin
 - ECE du 2 au 10 juin
 - Épreuves terminales du mercredi 17 au mercredi 24 juin

La cérémonie de remise du baccalauréat est fixée au vendredi 3 juillet, date de proclamation des résultats du second groupe.

Il est encore trop tôt pour présenter l'organisation de la fin de l'année scolaire. Les familles et les élèves seront informés d'ici les vacances d'avril.

BAC GÉNÉRAL		LE CALENDRIER 2020	
Juin 2020			
	Bac L	Bac ES	Bac S
Merc. 17	Philosophie 8h-12h Français et littérature* 14h-18h		
Judi 18	Histoire - Géographie 8h-12h (série S: 8h-11h)		
Vend. 19	Sciences* 8h-9h30 LV1 14h-17h		LV1 14h-17h
Lundi 22	Littérature 8h-10h	SES** 8h-12h (13h si option)	Physique - Chimie 8h-11h30
Mardi 23	Maths 8h-11h (série S: 8h-12h) LV2 14h-16h (série L: 14h-17h)		
Merc. 24	Arts 14h-17h30 Grec/Latin 14h-17h		SVT*** 14h-17h30 Écologie*** 14h-17h30 Sciences de l'ingénieur 14h-18h

*épreuves anticipées pour les élèves de 1^{ère}
Sciences économiques et sociales; * SVT - Sciences de la Vie et de la Terre, Écologie, agronomie et territoires. Source: ministère de l'Éducation nationale. VISACTU

4. Plan stratégique et projet d'établissement inter-degrés (PEI) – cf. support de présentation

Le Conseil d'Administration et de Gestion et la direction de l'établissement travaillent à proposer aux représentants des parents la feuille de route du projet stratégique. Ce devrait être prêt aux vacances d'avril.

Le projet d'établissement inter-degrés est également en cours de finalisation. Au regard du contexte, des résultats de la concertation du 1^{er} trimestre et de la réflexion des équipes du LFSd, force est de constater que ce 1^{er} PEI constituera un marqueur fort de ce que veut être le LFSd de demain, à savoir un établissement modélisant en République dominicaine.

Ce document sera envoyé à l'ensemble des représentants demain.

8 Questions Diverses - AUCUNE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.

Le secrétaire de séance
Julia Rouati

Le proviseur
Laurent Casañas

